

COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 27 juin 2019 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	La fixation des tarifs pour les prestations de restauration, d'accueils périscolaires, des centres de loisirs, d'accueils jeunesse et activités sportives (décision n°2019-007).
2.	Un contrat avec l'Association « KOLLISION PROD» dans le cadre de la représentation du concert du groupe « Minor Sing, jazz manouche » le 21 juin 2019.
3.	Un contrat avec l'Association « Enfants Espoir 75 » dans le cadre de la création et la production du court métrage « Excusez-le » du 24 juin au 27 juillet 2019.
4.	Un contrat avec l'Association «Ethno Rythmo » dans le cadre de l'organisation d'un concert de blues le 18 août 2019.
5.	Un contrat avec Mme Nathalie LACROIX pour la sélection de neuf romans littéraire et l'animation le 12 octobre 2019.
6.	Un emprunt n°991 auprès de l'Agence France Locale (décision n°2019-008).
7.	Un emprunt n°989-994 auprès de l'Agence France Locale (décision n°2019-009).
8.	Un emprunt n°990-995 auprès de l'Agence France Locale (décision n°2019-010).
9.	Un contrat avec l'Association « MEMOCINE» pour l'organisation d'une exposition et d'une conférence des 50 ans du passage de LED ZEP au KB du 12 juin au 12 juillet 2019.
10.	Un contrat avec l'Association « Concept Shooting Sport» pour l'initiation au biathlon laser du 26 au 30 août 2019.
11.	Règlement des frais de présence de la vice-championne Olympique de l'équipe de France de handball, Madame Tamara HORACEK (décision 2019-011).
12.	Un contrat avec l'entreprise LM ANIMATIONS pour assurer l'animation du Super Loto le 29 juin 2019.
13.	Un contrat avec madame Christiane BALLOT pour la réalisation d'ateliers de couture du 5 au 9 août 2019.
14.	Un contrat avec l'association l'Ateliers des Arts pour la réalisation d'ateliers d'arts plastiques du 19 au 23 août 2019.
15.	Un contrat avec la société « FACE CACHEE SARL » pour la représentation du spectacle « Petite lentille » du 26 juin 2019.
16.	Un contrat conclu avec l'association culturelle franco-portugaise du Kremlin-Bicêtre pour la représentation de danses folkloriques portugaises le 13 juillet 2019.
17.	Un contrat de dépôt temporaire avec monsieur Djamel MHANNA concernant des archives de la ville.
18.	Un contrat avec la société de Campings Tohapi pour un séjour dans le camping Tohapi de Palavas du 13 au 20/07/2019.
19.	Un contrat avec l'entreprise Circuit Vidéo Cinéma pour la projection du film « clés en main ».
20.	Un contrat avec l'association «Anjos Guerreir'oss Paris Brasil» pour l'organisation du concert de Elena Altéa le 10 août 2019.
21.	Un contrat avec l'entreprise MUSIDRAMA pour l'organisation d'ateliers de magie du 12 au 16 août 2019.

22.	Un contrat avec Mr Frédéric MERLO pour la prestation théâtrale lors du concert classique « Le Classique c'est Fantastique » le 02 juin 2019.
23.	Un contrat avec l'entreprise AZUREMENT pour la réalisation du spectacle « La Princesse Rêveuse » le 12 au 17 juillet 2019.
24.	Un contrat avec la Ligue Ile-de-France de Roller et Skateboard pour une initiation au skateboard le 22 juin 2019.
25.	Un contrat avec l'association « ANJOS GUEIRREIR' OSS» pour l'organisation d'un atelier de capoeira le 12 juillet 2019 et l'organisation d'un atelier de percussion du 22 au 26 juillet 2019.
26.	Un contrat avec l'association « L'Esprit du vent» pour la création, la réalisation des décors pour la fête de la ville et animation d'un atelier ouvert au public sur le thème « nature en ville » du 10 juin au 01 juillet 2019.
27.	Un contrat avec la Compagnie de Danse du Héron Pourpré pour la représentation du spectacle «Les trois petits cochons » le 27 août 2019.
28.	Un contrat avec la société « N'JOY » pour l'organisation et représentation des spectacles « AQUABYSS » le 08 août 2019 et « GEO'SAFARI » le 20 août 2019.
29.	Un contrat avec l'association « Cantaya » pour la réalisation du spectacle PEDACITO DE SON.
30.	Un contrat avec la société « DEPOSE INCORP » pour l'organisation des ateliers de yoga du 15 au 19 juillet 2019 et un bal yogique le 14 juillet 2019 au parc Philippe Pinel.
31	Un contrat avec monsieur Victor MONTANGEROND en qualité de régisseur pour le 5 juillet 2019.
32	Un contrat avec madame Myriam Renée BOUGHANEM en qualité de régisseuse pour le 5 juillet 2019.
33	Un contrat avec l'« association NAN ! » pour des déambulations artistiques de trois échassiers à la fête de la ville.
34	Un contrat avec la Société Ornicom -SARL pour la réalisation d'un atelier d'initiation et de découverte gyropode lors de la fête.
35	Un contrat avec l'entreprise Khirss Event Production pour organiser une soirée dansante le 17 août 2019.
36	Un contrat avec la « Compagnie The Singing Mice » pour la présentation du spectacle « Three Friends » le 21 juillet 2019 au parc Philippe Pinel.
37	Une désignation du cabinet SEBAN ET ASSOCIES pour défendre les intérêts de la ville dans le cadre d'une procédure contentieuse (décision n° 2019 – 013).
38	Un contrat avec la SARL TECHNI-GROUP pour la réalisation d'aménagement intérieur d'un Renault Master en bus des projets.
39	Un contrat avec madame VASQUEZ PEREZ pour la réalisation d'un concert du groupe Elégantes Latinas dans le cadre des Estivales Kremlinoises, au parc Pinel.
40	Un contrat avec la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique relative aux droits d'auteurs pour les diffusions musicales.
41	Un contrat avec l'entreprise « NET » pour une assistance technique sur le site web de la ville.
42	Un contrat avec madame Laure CRUBILE pour la réalisation de films du 23 avril au 15 mai 2019.
43	Un contrat avec l'artiste Jean-Marc ROSELMAC pour l'acquisition d'œuvre d'art en date du 10 juillet 2019.
44	Un contrat a été signé entre la ville et l'Association 2 rêves en réalité pour la réalisation du concert de chant de Delphine Lucas le 11 août 2019.
45	Un contrat avec l'agence Dardel et Associés Conseils pour la réalisation d'une plaquette
46	Un contrat avec l'artiste ABI HAIDAR pour l'acquisition de l'œuvre intitulée « Muse(s) Endormie(s).
47	Un contrat avec la société KARAKOIL PRODUCTION pour la représentation du spectacle d'enfants « Le Fantastique Voyage d'Hannah » le 28 août 2019.
48	Un contrat avec la société Agence N pour la représentation du spectacle du groupe FRANCOIS LE MAGICIEN, le 16 août 2019.
49	Une convention avec l'Association Cultures du Cœur en Val-de-Marne pour un don financier de la médiathèque.

50	Une désignation du cabinet SEBAN ET ASSOCIES pour consultation en matière de droit du commerce (décision n° 2019-014).
51	Un contrat avec madame Patricia BERNAD pour l'animation de fête de la ville.
52	Un contrat avec l'entreprise AALLO JAZZ pour l'animation de la fête de la ville.
53	Un contrat avec la société AIR2JEUX pour des animations (cible tir, borne selfie, trampoline, Xtrem Jump) le 15 juillet 2019, pour de la fête de la ville.
54	Un contrat avec la société EUROBACKLINE pour la livraison, location de matériel et la mise à disposition de personnel, pour de la fête de la ville.
55	Un contrat avec la société KANWIPLAY pour réaliser un concert, lors de la fête de la ville.
56	Un contrat avec l'entreprise PRESTATECH-ARTIFICES pour la conception, la réalisation et un spectacle pyrotechnique, pour de la fête de la ville.
57	Un contrat avec l'Association La Manègerie, pour la réalisation de la prestation du « Manège à Vélo » pour de la fête de la ville.
58	Un contrat avec monsieur Yannick DURAND pour l'animation du « Manège à Vélo ».
59	Un contrat avec madame Louise LAISNEY pour l'animation du « Manège à Vélo ».
60	Un contrat avec l'entreprise MILFSHAKE FANFARE FRAPPEE pour la réalisation d'une prestation de déambulation de la fanfare MILFSHAKE pour de la fête de la ville.
61	Un contrat avec la société CROC'Aventure pour la location et l'animation d'un parcours aventure « ACRO FOREST ET TYROLIANE » pour de la fête de la ville.
62	La modification du règlement de fonctionnement des structures municipales d'accueil du jeune enfant (décision n°2019-012).
63	Un contrat a été signé entre la ville et l'Association Culturelle Edson Elias dans le cadre des « Estivales Kremlinoises » (concert aux couleurs du Brésil le 05 juin 2019).
64	Un contrat avec madame Pascale GAMONAL (concert rock « Mes Deux Moiselles » lors de la fête de la ville).
65	Une convention de prestation de service avec Les Ateliers l'ETAI, pour l'année scolaire 2019/2020.
66	Un contrat de prestation avec madame Sandrine RIPOLL-COLLECTIF FIGURES LIBRES pour la réalisation de service graphique selon les besoins.
67	Un contrat avec madame Mathilde DAMOUR pour la réalisation de service graphique.
68	Un contrat avec l'entreprise ALZA production pour la représentation d'un spectacle
69	Une convention avec la Croix – Rouge Française pour la mise en place de dispositifs prévisionnels de secours lors de la fête de la ville.
70	Une convention avec l'association « Dépose Incorp. » pour l'année 2019/2020, pour la production, la diffusion de spectacles vivants et toute forme artistique proche.
71	Une convention a été signée entre l'association « CSA FKB» pour l'année 2019/2020, pour la pratique d'activités.
72	Une convention avec l'association culturelle franco-portugaise du Kremlin-Bicêtre pour l'utilisation des locaux (répétitions de danse folklorique portugaise).
73	Une convention avec l'association « A.R.C.B.F » pour la mise à disposition gracieuse d'une salle à la MCVA.
74	Un contrat avec l'Association TOMHP ORGANISATION pour la réalisation d'une animation de jazz le 25/09/2019.
75	Un contrat avec l' « ASSOCIATION DOUCEUR DE CHINE » pour la représentation en France de l'animation BONHEUR DE CHINE le 13 septembre 2019.
76	Un contrat avec la société « MELUSINE EVENTS » pour la réalisation de la prestation du « Labyrinthe écologique en bois » pour la fête de la ville.
77	Un contrat avec l'Association « les Grandes Personnes » pour la réalisation du spectacle déambulatoire « A demain » pour la fête de la ville.
78	Une convention avec l'association « Echange Patchwork » pour la mise à disposition gracieuse d'une salle de l'espace André Maigné.
79	Une convention avec l'association « Compagnie The Singing Mice » pour la mise à disposition gracieuse d'une salle de l'espace André Maigné.
80	Une convention de formation avec la société « le Formateur des Collectivités » pour une session de formation du 21

	au 25 août 2019.
81	Un contrat avec l'Association « WORLD INLINE SKATERS ASSOCIATION» pour l'animation d'une initiation et démonstration « Roller » lors de la fête de la ville.
82	Travaux de remise en conformité d'allées et contre-allées du cimetière communal (marché public)
83	Travaux de remise en conformité et réaménagement de divers squares de la Ville du Kremlin-Bicêtre (marché public)
84	Réalisation de prélèvements et d'analyses microbiologiques de denrées alimentaires, d'eau et de surfaces pour les sites de la restauration municipale (marché public)
85	Interventions curatives pour les équipements de restauration (marché public)
86	Fourniture et mise en place de serveurs, de stockage et virtualisation (marché public)
87	Fourniture et mise en œuvre d'équipements réseau multiservices au Kremlin-Bicêtre (marché public)
88	Reprise de concessions échues pour les années 2019 et 2020 (marché public)
89	Organisation de classes de découvertes pour les élèves de CM2 des classes élémentaires (marché public)
90	Aménagement de deux blocs d'escalade au parc Philippe Pinel (marché public)